

ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN



المملكة المغربية
المنذوبية السامية للتخطيط

La Région de l'Oriental Disparités intra-régionales et développement contrasté



DIRECTION REGIONALE D'OUJDA

Juillet 2012

ROYAUME DU MAROC



HAUT COMMISSARIAT AU PLAN

La région de l'Oriental
Disparités intra-régionales
et développement contrasté

DIRECTION REGIONALE D'OUJDA

Juillet 2012

Sommaire

I- Introduction.....	3
II- Présentation générale de la région.....	6
1-Territoire et population.....	6
1-1 Territoire de la région.....	6
1-2 Caractéristiques socio-démographiques de la population.....	8
2- Economie de la région : bref aperçu.....	10
III- Cartographie des disparités intra régionales : Constats et éléments d'explication	12
1- Disparités naturelles.....	14
1-1- Position géographique et conditions climatiques.....	14
1-2- Ressources naturelles.....	15
2-L'inégale répartition du peuplement.....	16
3-Répartition déséquilibrée des activités productives.....	18
3-1- Agriculture : différences très marquées.....	18
3-2- Industrie : le nord détient le monopole.....	20
3-3- Les mines : un domaine en voie d'extinction dans le sud	22
3-4- Le tourisme : des capacités et des perspectives à l'unilatérale.....	22
4-Activités commerciales et services.....	23
5-Répartition disproportionnée des équipements et services collectifs.....	25
5-1- L'inégale répartition des infrastructures de transport.....	25
5-2- Les secteurs sociaux : des inégalités d'accès.....	27
5-2-1- Santé : Zone nord mieux servie.....	28
5-2-2- Education : Ecart flagrant.....	31
6-Niveau de vie et pauvreté.....	34
IV- Perspectives de développement : Zone sud à la traine.....	36
V- Incidences des disparités intra régionales.....	38
VI- Conclusion.....	40

I- Introduction

Dès le début de l'indépendance, la région économique s'est avérée une nécessité pour les pouvoirs publics pour remédier aux déséquilibres spatiaux économiques produits par la colonisation. En effet, il fallait réduire la prédominance du littoral atlantique sur l'intérieur du pays et celle des grandes villes sur les campagnes. Ce fut là l'aboutissement des idées de régionalisation véhiculées par les différents plans de développement économique et social que le Maroc a connus depuis le 1^{er} plan quinquennal 1960-1964.

Quant à la conception administrative de la région, l'article 2 du Dahir n°1-71-72 du 16 juin 1971 la définit comme : « **un cadre d'action économique dans lequel des études seront entreprises et des programmes réalisés en vue d'un développement harmonieux et équilibré des différentes parties du royaume** ».

Depuis la promulgation du Dahir précité, le territoire national va connaître un découpage administratif en provinces, préfectures, communes... (sans cesse remanié) et un découpage en régions économiques (révisé en 1997).

Cependant, la régionalisation au Maroc, stratégie initiée par le pouvoir central a fait l'objet de critiques dans sa forme et dans son contenu. Quelles que soient ces critiques (géographiques, économiques, institutionnelles...), toutes, elles insistent sur les disparités inter et intra régionales des régions au Maroc, qu'elles soient à caractère administratif ou économique.

La région de l'Oriental n'en a pas été épargnée, et de l'avis des observateurs et de ces habitants, cette région qui semble bel et bien

répondre à tous les critères requis par le découpage régional, n'a pas réussi à réaliser les objectifs escomptés en matière de développement économique et social.

L'étude de cas de la région de l'Oriental est retenue pour les raisons suivantes:

- pour longtemps la région de l'Oriental était considérée comme « inutile », elle faisait partie en fait du « Maroc inutile » par rapport au « Maroc utile », distinction faite par la colonisation. Or, la régionalisation établie depuis 1971 avait pour objectif principal d'éradiquer cette pensée et rompre avec l'héritage colonial. Les disparités entre les différentes parties du Royaume devraient être atténuées et le Maroc oriental devrait alors rattraper le retard accusé par rapport au Maroc occidental.

- lors du découpage régional de 1971, la région de l'Oriental semblait remplir parfaitement toutes les conditions requises dont notamment la complémentarité des ressources entre les différentes provinces de la région. Ce fût là la raison pour laquelle cette région n'a pas subi de changement à la suite du dernier découpage de 1997. C'est le même territoire de l'ex région économique de l'Oriental.

- Historiquement, la Région de l'Oriental s'est développée sur la base de sa situation géographique: elle a été une zone de passage sur l'axe principal du Maghreb mais aussi un carrefour vers l'Europe. Aujourd'hui, cette région est appelée à tirer puissance de cette position géostratégique pour assurer un réel décollage à tous les niveaux et pour toutes les parties qui la composent.

C'est dans ce contexte que cette étude s'inscrive et aura pour objectif la mise en évidence des disparités éventuelles à l'intérieur de la région de l'Oriental, tout en mettant l'accent, le cas échéant, sur la nature

et l'ampleur de ces disparités. Dans cette perspective, plusieurs questions peuvent être soulevées :

- Qu'en est-il de la région de l'Oriental en matière de développement intra régional ?
- existe-t-il réellement deux parties au sein de la région de l'Oriental contrastées en matière de développement économique et social ?
- la région de l'Oriental a-t-elle bénéficié du processus de régionalisation établi depuis plus d'un tiers de siècle ?

II- Présentation générale de la région

1- Territoire et population

1-1- Territoire de la région

La région de l'Oriental fût créée par le décret du 16 Juin 1971, puis de multiples modifications internes furent introduites. Cependant ses limites territoriales n'ont pas été modifiées. La région est régie actuellement par la loi N° 47-96 relative à l'organisation de la région (Dahir n° 1-97-84 du 2 Avril 1997 et décret N°2-97-246 du 17 Août 1997) fixant le nombre des régions et leurs compétences territoriales.

Du point de vue superficie, la région de l'Oriental est la deuxième plus grande région du royaume. Elle s'étend sur une superficie de 82 820 km², soit 11,6% de la superficie globale du pays. Elle est limitée au Nord par la Méditerranée, à l'Est et au Sud par la frontière Maroco-Algérienne, à l'Ouest par les provinces d'Al Hoceima, Taza, Boulmane et Errachidia.

Composée d'une préfecture, Oujda-Angad, et de six provinces, Berkane, Nador, Driouch, Taourirt, Jerada et Figuig, la région de l'Oriental comptait 1.918.094 habitants selon le dernier recensement de la population et de l'habitat réalisé en 2004. Cette population devrait atteindre 2.004.000 habitants au terme de l'année 2011 selon les projections du Centre d'Études et de Recherches Démographiques.

La région de l'Oriental est caractérisée par une faible densité de la population, soit 23 habitants/km² contre 42 habitants/km² au niveau national.

A l'intérieur de la région, la préfecture d'Oujda-Angad connaît une forte densité de la population ($278,4 \text{ habitants/km}^2$) à cause de sa faible superficie. A l'inverse, dans la province de Figuig la densité de la population ne dépasse pas $2,3 \text{ habitants/km}^2$ vu l'étendue et l'aspect désertique de son territoire.

La région de l'Oriental est soumise aux influences de deux sortes de climats :

- au nord sévit un climat méditerranéen influencé par les montagnes notamment dans leurs versants Sud et,
- un climat continental au sud soumis aux influences sahariennes.

Cette disparité de climat entre le nord et le sud de la région se répercute sur la quantité des précipitations qui atteignent plus de 400 mm en moyenne par an au nord, alors qu'au sud, son niveau n'excède pas les 100 mm par an.

L'oued de la Moulouya constitue de loin le principal cours d'eau de la région. Son flux moyen est estimé à un milliard de m^3 par an. A coté de la Moulouya, on trouve d'autres cours d'eau de moindre importance : Oued Za, Isly, Kiss et Neckor.

Pour répondre aux besoins d'irrigation et de consommation domestique, deux barrages ont été construits sur l'Oued Moulouya. Le barrage principal est celui de Mohammed V mis en œuvre depuis 1967 dont la capacité initiale de 700 millions de m^3 a chuté, en raison du fort taux d'envasement, à environ 400 millions de m^3 actuellement. Au second rang figure le barrage de dérivation de Machraâ Hammadi mis en service en 1955 et dont la capacité de retenue est de 6,6 millions de m^3 .

Ces infrastructures ont été renforcées depuis une dizaine d'années par la construction du barrage Hassan II sur oued Za. Ce barrage, inauguré en Octobre 2000, possède une capacité de remplissage de 200 millions de m³.

Concernant le couvert végétal et à l'exception de quelques zones montagneuses au nord et des périmètres irrigués, la végétation est quasiment inexistante. On rencontre néanmoins, dans les hauts plateaux au sud de la région, des forêts naturelles constituées pour l'essentiel par l'alpha.

1-2- Caractéristiques socio-démographiques de la population

Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de l'année 2004, la population de la région de l'Oriental a atteint 1.918.094 habitants représentant ainsi 6.4% de la population totale du Maroc. Le taux d'accroissement annuel se situe à 0,8% dans la région contre 1,4% dans l'ensemble du Royaume.

En termes d'évolution, le taux d'accroissement démographique annuel a baissé d'un point, passant de 1.8% en 1994 à 0.8% en 2004. Ceci est imputée d'une part à la chute des niveaux de fécondité des femmes suite aux progrès réalisés en matière d'instruction et à l'amélioration des conditions sanitaires, et d'autre part aux mouvements migratoires que connaît la région au profit de l'étranger et d'autres régions du pays.

Selon le milieu de résidence, on note qu'il a été enregistré dans le milieu rural de la préfecture et des provinces de la région des taux d'accroissement nettement faibles par rapport à ceux du milieu urbain.

En dépit de la fécondité habituelle dans les milieux ruraux, la population rurale a connu une diminution de l'ordre de 0,8% dans la région contre un accroissement de 0,6% dans l'ensemble du pays.

L'examen de la pyramide des âges de la population de l'Oriental révèle les constats suivants :

- un rétrécissement de la base de la pyramide traduisant une diminution de l'effectif des enfants (moins de 15 ans). Leur proportion a reculé de 35,8% en 1994 à 29,5% en 2004. Cette tendance est due au recul de la fécondité.
- une quasi stagnation au niveau de la tranche des jeunes (15-24 ans) qui représentent actuellement 20,4% de la population totale de la région contre 21,2% en 1994.
- un accroissement de la population en âge d'activité (15-59 ans) dont la part est passée de 57,1% en 1994 à 61,4% en 2004.
- une hausse de la part de la population du 3^{ème} âge (60 ans et plus) qui est passée de 7,1% en 1994 à 9% en 2004 en raison de l'accroissement de l'espérance de vie.

L'indice synthétique de fécondité au niveau de la région révèle un recul important de la fécondité entre 1994 et 2004, soit un enfant de moins pour chaque femme contre 0,8 au niveau national. En milieu rural de la région, la régression est encore plus importante, soit une différence de 1,3 enfant par femmes entre les deux recensements contre 0,7 en milieu urbain.

Cette baisse de la fécondité qu'a connue la région est attribuée, en partie, au recul de l'âge moyen au premier mariage. Ce dernier s'est établi à l'âge de 32,8 ans pour les hommes en 2004 contre 30,6 en 1994. Pour les femmes, l'âge moyen au premier mariage a reculé de 1,2 année pour se

stabiliser à 27,7 ans. D'autres facteurs peuvent aussi expliquer la baisse de la fécondité. Il s'agit de l'accroissement important du célibat définitif et l'amélioration de la pratique des méthodes contraceptives.

On relève d'autre part que 42,9% de la population âgée de 15 ans et plus de la région sont des célibataires et 49,9% sont mariés. Le phénomène de célibat touche beaucoup plus les hommes que les femmes. En effet, le taux de célibat masculin est de 49,1% alors que pour les femmes il est de 37,2%.

2- Economie de la région : bref aperçu

L'économie régionale repose essentiellement sur les activités du secteur tertiaire (commerce et services) et sur l'agriculture qui demeure étroitement liée aux aléas climatiques. Les zones irriguées ne représentent que 14.4% des terres cultivables, mais elles garantissent toutes seules l'existence des cultures pérennes.

L'élevage des ovins et des caprins, pratiqué sur de vastes étendues, notamment dans les hauts plateaux, constitue la principale ressource des populations de cette zone. La région contribue ainsi de façon notable dans l'élevage à l'échelle nationale, soit une proportion de 10 %.

Dans le domaine de la pêche, la région de l'Oriental dispose d'une façade maritime lui permettant d'exploiter les différentes richesses halieutiques. Aussi faut-il signaler dans ce cadre, que les infrastructures portuaires de Béni-Ansar et Ras-Kebdana sont à même de participer dans le développement du secteur de la pêche et l'instauration d'industries halieutiques à l'intérieur du pays.

A côté de l'agriculture, les secteurs de l'énergie et celui des mines revêtent une importance primordiale dans l'économie régionale et placent la région aux premiers rangs dans la production nationale.

S'agissant des ressources énergétiques, la région de l'Oriental dispose de la centrale thermique de Jérada et de la centrale thermo-solaire de Ain Bni Mathar, ainsi que l'usine hydraulique Mohammed El Khamis. La production d'électricité dans la région a atteint 804 millions de KWh en 2009 (source thermique et hydraulique) assurant de la sorte une couverture de l'ordre de 62% de la consommation d'électricité dans la région.

L'exploitation des mines concerne notamment : le plomb, le zinc, l'argent, la barytine et l'argile smectique. Toutefois, ce secteur connaît actuellement un repli à cause des perturbations des marchés internationaux des matières premières classiques.

Dans le domaine de tourisme, la région de l'Oriental recèle d'importantes potentialités touristiques aussi variées que multiples. En effet, eu égard à sa position géographique et à la diversité de ses paysages (mer, montagnes, désert, oasis, sources thermiques...), cette région allie, dans des espaces rapprochés, le tourisme balnéaire à ceux de montagne et du désert.

Concernant le secteur industriel, la région de l'Oriental a connu d'énormes réalisations dont notamment le complexe sidérurgique de Nador, la Sucrierie Raffinerie de Zaïo, la Cimenterie de Laâyoune, la Plomberie de Oued EL Heimer, ainsi qu'une multitude de petites et moyennes entreprises exerçant dans différentes branches d'activité économique dont principalement la transformation des produits agricoles et des minerais de carrières.

Ce secteur demeure par ailleurs faible et tributaire des autres régions industrielles du pays. Sa promotion doit passer incontestablement par l'encouragement des investissements régionaux s'inscrivant dans le cadre du renforcement de la politique de régionalisation ou dans le cadre de programmes spéciaux à mettre en œuvre par les pouvoirs publics visant le développement global des différentes régions du Royaume.

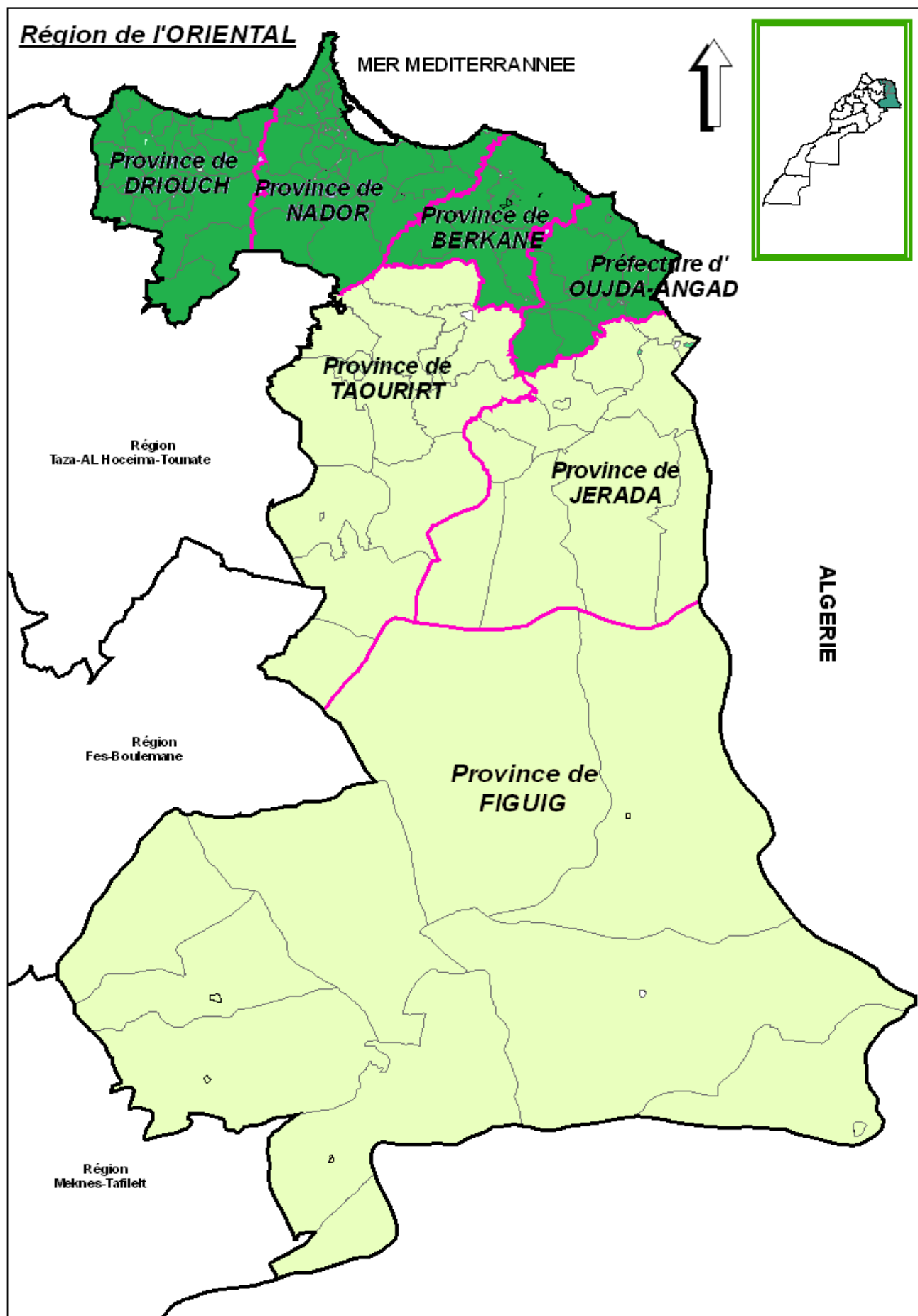
III- Cartographie des disparités intra régionales : Constats et éléments d'explication.

La région de l'Oriental se prête facilement à une division en deux grandes parties nettement distinctes :

- la partie méditerranéenne qui correspond au littoral méditerranéen, à la basse Moulouya et aux quatre pôles urbains : la préfecture d'Oujda angad, la province de Berkane, la province de Nador et celle de Driouch.
- La deuxième partie est composée des trois autres provinces : Figuig, Jerada et Taourirt. Elle correspond aux espaces pastoraux (hauts plateaux du Maroc Oriental) et miniers (localisés dans les franges montagneuses des Horsts du nord : Touissit, Sidi Boubker, Jerada et dans les rides montagneuses du haut atlas oriental au sud : Bouarfa).

Pour des raisons de commodité, ces deux parties seront appelées tout au long de l'analyse : zone nord et zone sud.

La comparaison entre ces deux zones sera appréhendée notamment à travers un certain nombre d'indicateurs relevant des secteurs productifs, sociaux et d'infrastructures. Les spécificités naturelles propres à chaque zone seront également évoquées dans le but de dégager les disparités à caractère naturel qui favorisent l'une ou l'autre des deux zones.



1- Disparités naturelles

1-1- Position géographique et conditions climatiques

Il faut souligner tout d'abord que la position géographique de chaque province joue un rôle fondamental dans l'essor de son développement économique et social. Les caractéristiques physiques et naturelles sont responsables en partie de la distribution déséquilibrée de la population, des activités et des revenus.

La zone nord occupe incontestablement une position géographique stratégique. S'étendant au nord sur la totalité de la façade méditerranéenne de la région de l'Oriental et jouxtant la frontière algérienne à l'Est, cette zone est prédestinée à jouer le rôle de carrefour de communication et d'échanges maghrébin et européen et constituer un trait d'union entre l'Afrique et l'Europe. Elle est disposée ainsi à bénéficier énormément de cette proximité géographique de l'Europe et du Maghreb arabe à plusieurs niveaux :

- Opportunités d'investissement en produits de mer,
- Potentiel très important en matière du développement des activités touristiques en raison de la proximité aux principaux marchés émetteurs,
- Infrastructure de base importante, notamment les ports de : Nador, Saïdia, Cap de l'eau et les aéroports internationaux : Oujda-Angad et El Aroui,
- Encouragement de tout partenariat avec les pays Européens de la Méditerranée et les pays maghrébins,
- Création d'une zone franche (à Nador),

A l'inverse, la zone sud qui occupe le centre et le sud de la région est un vaste domaine présaharien constitué de hauts plateaux steppiques. Prise dans sa globalité, cette zone se trouve enclavée et reculée par rapport au littoral, au réseau des voies de communication et aux centres développés du Royaume.

La zone nord bénéficie également d'un climat méditerranéen tempéré influencé par les montagnes surtout dans leurs versants sud. Les précipitations atteignent plus de 400 ml en moyenne par an favorisant un couvert végétal important. Par contre, la zone sud est soumise aux influences d'un climat continental sensible aux facteurs sahariens. La pluviométrie ne dépasse pas en moyenne 100 ml par an expliquant le caractère globalement pauvre du couvert végétal.

1-2- Ressources naturelles

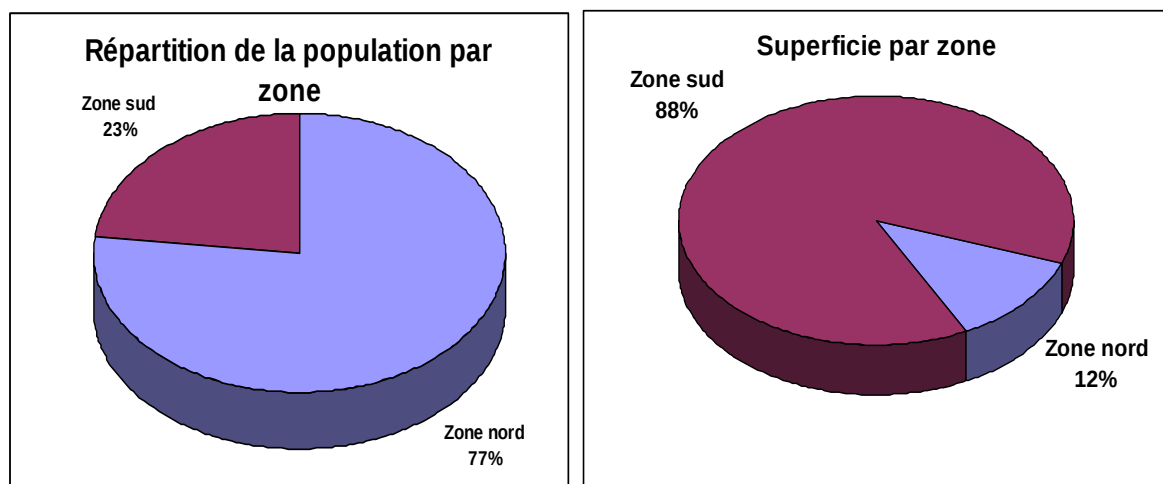
En matière de ressources naturelles, la zone nord possède un milieu naturel aussi riche que varié :

- ↳ le littoral méditerranéen qui s'étend sur une longueur de 200 km revêt une importance considérable pour la région pour les raisons suivantes:
 - Il offre à la région une ouverture très importante sur l'Europe,
 - c'est un littoral à emprises touristiques de grande importance (plages de Saïdia, Arkmane, Ras Kebdana et plages des communes de Driouch),
 - c'est une côte maritime riche en produits de mer,
- ↳ les plaines de la basse Moulouya sous forme de grandes cuvettes allongées (Triffa, Zebra, Bouareg, Garet) et qui ont une altitude allant de 100 à 700 m.

↳ les cours d'eaux dont le plus grand est la Moulouya qui irrigue les plaines de la partie nord de la région. Son débit moyen annuel est d'un milliard de m³. D'autres sources d'eau existent dans la zone à savoir : Isly, Kiss et Nekor.

2- L'inégale répartition du peuplement

La répartition spatiale de la population et son évolution selon les deux zones de la région reflète un déséquilibre significatif et des disparités profondes. La zone nord qui ne représente que près de 12% de la superficie totale de la région, compte une masse démographique importante. En effet, 77% de la population totale de la région y sont concentrés¹. De même, cette zone a contribué avec une grande part au croît démographique total entre 1994 et 2004 qui est de 82%.



La densité de la population dans la zone nord est très élevée, soit 150 habitants/km² en 2004 et devrait atteindre 157 habitants/km² en 2011.

¹ Selon le R.G.P.H. 2004.

Concernant le niveau d'urbanisation, les villes et les centres urbains de cette zone abritent près de 80% de la population urbaine de la région¹.

A l'inverse, la zone sud qui occupe 88% de la superficie de la région, est caractérisée par un dépeuplement considérable. En effet, seulement 23% de la population de la région y résident. La densité de la population est très faible, soit 6 habitants/km². La population urbaine de cette zone ne représente que 21% du total urbain de la région.

Pour ce qui est de l'accroissement démographique, la zone nord a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 0.9% entre 1994 et 2004 contre seulement 0.6% dans la zone sud. Ceci est dû essentiellement au décroissement notable de la population de la province de Jerada pendant cette période (-1.1%) suite au phénomène de migration intensif de la population qu'a connu cette province à cause de la fermeture des Charbonnages du Maroc.

Population légale selon les deux zones

	Population			Superficie en km ²	Densité H/km ²
	Total	Urbain	Rural		
- Zone nord	1476062	936055	540007	9829	150.2
- Zone sud	442032	247300	194732	72991	6.1
Total région	1918094	1183355	734739	82820	23.2

Source : RGPH 2004

A cela il faut ajouter que la zone nord compte actuellement 19 agglomérations urbaines (communes urbaines dont les sièges des provinces sont très attractifs et dynamiques) contre seulement 8 communes urbaines d'intérêts très faibles pour la zone sud. Cette

situation traduit nettement la forte poussée à l'urbanisation dans la zone nord par rapport à celle de sud. Le taux d'urbanisation au nord de la région se situe à 63.4% contre 55.9% au sud.

En outre, la population urbaine dans la zone nord évolue à un rythme plus rapide en comparaison avec le sud. Les taux d'accroissement enregistrés entre 1994 et 2004 se situent respectivement à 2.2% et 1.0%.

Cette situation témoigne incontestablement de l'existence du phénomène de polarisation de la zone nord. En effet, les espaces fortement urbanisés (Oujda-angad, Nador et Berkane) coïncident avec des pôles économiques dynamiques et mieux équipés expliquant l'attraction et la fixation des populations.

En revanche, dans la zone sud, les espaces faiblement urbanisés correspondent à des pôles peu dynamiques et moins attractifs. Les villes ont généralement une taille très modeste et leur existence s'explique par le rôle administratif qu'elles jouent.

3- Répartition déséquilibrée des activités productives

3-1- Agriculture : disparités flagrantes

Le secteur de l'agriculture dans la région de l'Oriental est caractérisé par des disparités énormes entre le nord et le sud. En effet, le climat, la valeur agricole des terres et les moyens de production utilisés participent conjointement à la persistance de ce déséquilibre agricole.

Au nord de la région, on trouve des cultures variées profitant d'un climat plus favorable et d'une infrastructure hydro agricole moderne. En plus de la céréaliculture, les cultures industrielles, maraîchères et les

plantations fruitières occupent des superficies appréciables. Les productions sont importantes notamment dans les plaines s'étendant sur les deux rives de la Moulouya.

L'élevage intensif des bovins et ovins constitue également une activité non moins importante pour les agriculteurs de cette zone.

Dans cette zone, le périmètre irrigué s'élève à 86025 Ha, soit 80% du total régional au cours de la saison agricole 2009-2010.

Au titre de la même saison, la superficie cultivable a atteint, dans cette même zone, 415727 Ha (soit 56% du total régional) dont 70% ont été exploités alors que le reste a été mis en jachère.

Au sud de la région, l'élevage extensif des ovins et des caprins constitue l'activité agricole essentielle dans les hauts plateaux. A côté des activités pastorales, les habitants de cette zone s'adonnent, également et de façon limitée, à des cultures végétales, notamment les céréales, dans des petits périmètres irrigués ou en bour.

Le domaine pastoral (les hauts plateaux du Maroc Oriental) couvre près des 9/10 de l'espace régional de l'Oriental. Les steppes d'alfa et d'armoïse constituent les bases de la production d'élevage régionale. La population pratiquant l'élevage constitue une proportion importante de la population rurale de l'Oriental, mais l'effectif des éleveurs a beaucoup régressé au cours des trois dernières décennies du fait du concours de plusieurs facteurs qui ont poussé la population nomade à la sédentarisation :

- Encadrement et équipement administratif insuffisants dans le secteur de l'élevage,

- Délimitation des domaines pastoraux et réduction des mouvements pastoraux,
- Contrôle des déplacements des troupeaux et des éleveurs et resserrement du découpage communal.

A ces problèmes, il faudrait ajouter ceux de la sécheresse et de la désertification qui ont décimé les parcours et réduit l'économie pastorale de la région. L'élevage laitier et de boucherie ne se maintiennent que là où existe une agriculture irriguée. Ainsi, la population pastorale des hauts plateaux ne cesse de souffrir de la paupérisation.

Dans la zone sud de la région, la superficie cultivable a atteint 332285 Ha au cours de la campagne 2009-2010. La moitié de ces terres est mise en jachère, soit près de 174.000 Ha. La superficie irriguée est de 21423 Ha, soit 20% seulement du total de la superficie irriguée dans la région.

3-2- Industrie : le nord détient le monopole

Grandeurs industrielles par zone Année 2009

Valeurs en millions de dirhams

	Nombre d'établissements	Effectifs employés permanents	Chiffre d'affaires	Productions	Investissement
- Zone nord	340	7513	8874	7500	668
- Zone sud	29	961	1310	998	21
Total	369	8474	10184	8498	689

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2010

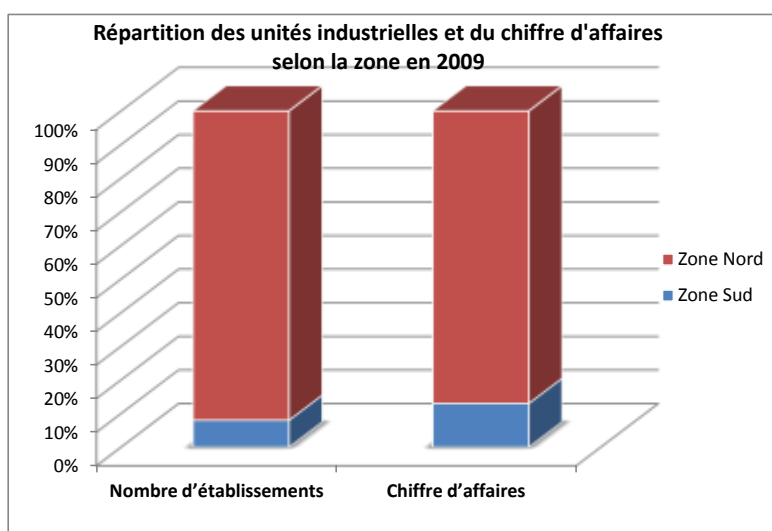
La localisation géographique des établissements industriels accuse une forte concentration en faveur de la zone nord de la région qui abrite près de 92% du total régional et contribue à la réalisation de

près de 87% du chiffre d'affaires, 88% de la production et 97% des investissements.

De même pour l'emploi, on relève que les établissements industriels implantés dans la zone nord de la région offre un emploi permanent à 7513 personnes, soit 88% environ du total des employés dans l'industrie de transformation au niveau régional.

Il est à noter également que le tissu industriel de cette zone est diversifié touchant les différentes branches d'industrie à savoir : l'agro-alimentaire, la chimie et parachimie, l'industrie métallique et mécanique, l'électrique et l'électronique et l'industrie du textile et de cuir. En plus, cette zone abrite les grandes unités industrielles de la région :

- La sucrerie raffinerie de l'Oriental : SUCRAFOR,
- La cimenterie de l'Oriental : HOLCIM;
- La Société Nationale de Sidérurgie : SONASID
- La Coopérative Laitière du Maroc Oriental : COLAIMO,
- 9 minoteries situées toutes dans la zone nord,
- 15 unités de trituration des olives situées à Oujda et Nador,



La zone sud de la région et contrairement à celle du nord, souffre d'une pénurie remarquable en matière d'unités industrielles. Le nombre d'établissements industriels implantés dans cette zone est de 29 unités seulement (année 2009) et leur apport dans la production industrielle régionale n'excède pas 12%. Le manque des infrastructures de communication en routes et voie ferrée traduit en partie la faiblesse du secteur industriel dans cette zone.

3-3- Les mines : un domaine en voie d'extinction dans la zone sud

La partie sud de la région est connue par l'existence de multiples gisements miniers qui sont localisés dans la frange montagneuse des Horst du nord (Touissite, Sidi Boubker, Jerada...) et dans les rides montagneuses du haut atlas oriental au sud (Bouarfa...). Ces espaces étaient autrefois dynamiques et pourvoyeurs d'emplois. Ils ne le sont plus aujourd'hui (Bouarfa). Ils ont cessé de produire progressivement depuis les années soixante. Les mines de Charbon de Jerada ont cessé finalement de fonctionner au début de l'année 2002.

Les répercussions de la crise des mines sont très graves sur le plan social et économique. Le chômage a frappé durement les familles des mineurs dont une grande partie a émigré ailleurs. Ainsi le domaine minier se vide de sa population.

3-4- Le tourisme : des capacités et des perspectives à l'unilatérale

Dans le domaine touristique, il est un fait notoire de remarquer la répartition fortement déséquilibrée des infrastructures d'accueil entre les deux parties de la région. En effet, la quasi totalité des établissements touristiques est localisé dans la zone nord de la région avec une capacité d'accueil de 5161 lits, soit 96% du total régional. Ces établissements ont réalisé 319660 nuitées touristiques en 2009 contre seulement 684 dans la zone sud de la région, soient respectivement 99.8% et 0.2% du total régional.

Infrastructures et capacité d'accueil touristiques

Année 2009

	Etablissements classés	Capacité d'accueil (Lits)	Nuitées touristique s réalisées
- Zone nord	46	5161	319660
- Zone sud	02	23	684
Total	48	5184	320344

Source : Annuaire Statistiques du Maroc 2010

Ce déséquilibre entre les deux zones s'accroîtra encore d'avantage avec l'achèvement du projet Méditerranée Saïdia. En effet, ce projet qui s'étend sur une superficie de 713 Ha prévoit 30000 lits dont 3000 résidences de luxe, un port de plaisance, trois parcs de

golf, un palais des congrès et des esplanades commerciales, va bientôt multiplier les potentialités de la partie nord de la région.

4- Activités commerciales et services

Le secteur de commerce et des services occupe une place de premier ordre dans l'économie de la région. En effet, ce secteur fournit de l'emploi à près de 50% de la population active occupée dans la région (Enquête Emploi 2010). La zone nord se distingue en matière d'activités commerciales par l'existence d'une infrastructure commerciale très importante. La préfecture d'Oujda angad et les provinces de Nador et Berkane sont devenues des centres commerciaux d'une importance croissante.

Certes, le commerce illégal de marchandises demeure préjudiciable à l'économie de la région, mais le développement de ce type d'activité au sein de la région et notamment dans sa partie nord, permet de générer un chiffre d'affaires moyen de 6 milliards de DH par an (selon le Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services d'Oujda).

L'autre originalité est que cette zone constitue un véritable réservoir d'émigrants vers l'étranger et leurs transferts constituent des ressources essentielles pour la région.

Cette dynamique a conféré, au fil des années, à la zone nord de la région une importance particulière en matière de commerce et services et notamment Oujda et Nador:

- la préfecture d'Oujda-Angad, chef lieu de la Région de l'Oriental, constitue la métropole régionale multifonctionnelle :

siège des institutions et organismes régionaux, pôle de formation universitaire et technologique, capitale administrative régionale, sièges des banques, compagnies d'assurances, centre commercial et de service de premier ordre, capitale culturelle...etc.

- la conurbation de Nador constitue l'ensemble urbain le plus dynamique de la Région. Elle occupe la deuxième place financière en dépôts bancaires après Casablanca.

Reste à signaler également, qu'en termes d'implantation bancaire, la région de l'Oriental occupe la troisième place après le Grand Casablanca et la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer. En 2009, Elle comptait 313 établissements bancaires dont 289 banques sont localisées dans la zone nord de la région, soit 92% du total des institutions bancaires implantés dans la région.

5- Répartition disproportionnée des équipements et services collectifs

La concentration des équipements collectifs est fortement liée à l'activité économique et à la population notamment dans le domaine de transport, de la santé et de l'enseignement. La ventilation par zone révèle l'existence d'importantes distorsions à ce niveau.

5-1- L'inégale répartition des infrastructures de transport

Les infrastructures de transport jouent un rôle primordial dans la circulation des personnes et l'animation des mouvements d'échanges, aussi bien entre les diverses parties de la région qu'entre cette dernière et les autres régions du Royaume. Elles constituent également un facteur de localisation et ont un pouvoir d'intégration

grâce à leurs effets de structuration sur l'espace (approvisionnement, marchés et circuits de commercialisation, flux de transport).

En matière d'infrastructures routières, la zone nord dispose d'un réseau routier d'une longueur de 1587 km de routes revêtues contre 1972 km pour la zone sud. Cependant, la densité des routes, bien qu'elle soit liée à la superficie, est beaucoup plus importante au nord de la région (161 m/km²) qu'au sud (27 m/km).

Par conséquent, la zone nord se trouve bien desservie et constitue la partie la plus accessible de la région. On y observe une concentration de circulation, de communication et d'échanges internes et avec le reste du Royaume. Les flux de marchandises et des voyageurs expriment cette focalisation. L'essentiel du parc automobile s'y concentre (98%) et le trafic interne atteint sa plus grande intensité.

Longueur des routes selon la zone

Au 31-12-2009

	Longueur revêtue En km	Superficie En km²	Densité En m/km²
- Zone nord	1587	9829	161
- Zone sud	1972	72991	27
Total	3559	82820	43

Sources : - Direction Régionale de l'Équipement et du transport - Oujda -
- Annuaire Statistique du Maroc 2010.

La construction de l'autoroute Fès-Oujda, longue de 320 km et mise en service en 2011, constitue l'un des grands projets fédérateurs de développement de la région de l'Oriental et notamment sa partie nord. Elle permettra en effet de désenclaver beaucoup plus la zone nord que celle de sud.

La zone nord dispose également d'un réseau aéroportuaire constitué de :

- L'aéroport international Oujda–Angad, fréquenté par plus de 170.000 passagers annuellement et classé au 5^{ème} rang à l'échelle nationale. La construction de la nouvelle aérogare de l'Aéroport Oujda-Angad, s'inscrivant dans le cadre du projet d'extension de l'aéroport, vise à anticiper les perspectives de développement du tourisme et accompagner les projets de développement économique et touristique que connaît la région de l'oriental, en particulier la station balnéaire de Saïdia, située à quelques kilomètres de l'aéroport.
- L'aéroport international de Nador Al Arouit inauguré par Sa Majesté le roi Mohammed VI en 2003. Il est doté d'une aérogare passagère d'une capacité de 750.000 passagers. C'est une plate forme de classe internationale qui offre les conditions nécessaires au développement d'un trafic commercial, renforçant les courants d'échanges devant contribuer au développement socio-économique de la région et surtout des provinces contigües.

En matière d'infrastructures portuaires, la zone nord de la région dispose du :

- port de Nador (Béni Ansar) : à vocation de commerce, pêche et transit passagers, il bénéficie d'une position stratégique sur la côte méditerranéenne à proximité de l'Espagne et à 70 km de la frontière algérienne. Ce port constitue le principal débouché maritime pour la région de l'Oriental et les zones avoisinantes à l'ouest, au centre et au sud. Il dispose d'importantes infrastructures et de matériel suffisant qui lui permettent de répondre à la demande des importateurs et des exportateurs dans les meilleures conditions.

- port de pêche Ras Al ma (cap de l'eau) destiné essentiellement aux activités de la pêche maritime.

- port de plaisance de Saïdia : un nouveau jalon pour le développement socio-économique et touristique de la région de l'Oriental. Il est situé à 8 km de la ville de Saïdia et à 5 km de l'Oued Moulouya. Il couvre une superficie de 5 ha.

5-2- Les secteurs sociaux : des inégalités d'accès

Les services à caractère social revêtent une importance capitale pour la population. Les secteurs de la santé et de l'éducation ont été toujours au centre des préoccupations des pouvoirs publics étant donné leur rôle essentiel dans la fixation des habitants.

5-2-1 Santé : Zone nord mieux servie

Concernant la carte sanitaire, des différences entre les deux zones sont perceptibles que se soit au niveau de la répartition des formations sanitaires ou de l'encadrement sanitaire.

Répartition des formations sanitaires

selon les zones

Année 2009

	Centre de santé urbain	Dispensaire ou centre de santé rural	Hôpital général	Hôpital spécialisé
Zone nord	35	72	4	2
Zone sud	17	40	3	0
Total	52	112	7	2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2010

Bien que la répartition des infrastructures sanitaires reste liée au nombre d'habitants, et que la zone nord dispose de 113 formations sanitaires, soit les deux tiers du total régional, l'inégalité d'accès à ces équipements d'intérêt général peut avoir lieu quant à la nature et qualité des services fournis. Les médecins et corps médical et paramédical dont le niveau de formation est très élevé sont concentrés dans les villes les mieux équipées plus attractives que les centres reculés et démunis.

Il est à noter également que les habitants de la zone nord sont mieux servis en matière d'accès aux prestations des hôpitaux spécialisés, ne serait-ce que pour leur proximité. En outre, la construction d'un CHU à Oujda d'une capacité litière de 550 lits profitera beaucoup plus à la zone nord que celle du sud.

Le secteur privé lui aussi est très présent dans la zone nord de la région qui abrite 93% du total des médecins privés exerçant dans la région. La masse importante de la population, son niveau de vie relativement élevé et le niveau d'instruction sont autant de facteurs qui favorisent l'attractivité de cette zone en matière de formations sanitaires privées (cliniques) et incitent les médecins privés à s'y installer.

Ventilation par zone du personnel médical et paramédical en 2009

	Population (Projections 2009)	Médecins			Personnel paramédical public	Nombre de lits
		Public	Privé	Total		
Zone nord	1524000	338	432	770	1483	1364
Zone sud	456000	129	32	161	402	214
Total	1980000	467	464	931	1885	1578

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2010.
Projections démographiques.

La répartition géographique des médecins et du personnel paramédical révèle des disparités notables entre les deux zones de la région. La zone nord est mieux pourvue en médecins et personnel paramédical. Elle compte 770 médecins, soit 83% du total régional contre seulement 17% pour la zone sud. Le nombre d'habitants par médecin est de 1979 dans la zone nord contre 2832 dans celle du sud.

La situation de pénurie qui sévit dans la zone sud est encore plus criante si l'on considère la répartition géographique des médecins privés, soit 1 médecin pour 14250 habitants contre 1 médecin pour 3528 habitants dans la zone nord.

De même, concernant le personnel paramédical, la zone nord est mieux encadrée. Elle compte en effet 1483 adjoints de santé contre seulement 402 pour la zone sud. Le taux d'encadrement est d'un adjoint de santé pour 1028 habitants dans la zone nord contre 1134 dans la zone sud.

Le même constat est à faire lorsqu'il s'agit du nombre d'habitants par lit. La moyenne est de 1117 pour la zone nord contre 2130 pour celle du sud.

5-2-2 Education : Ecart flagrant

En matière d'éducation, les disparités entre les deux zones sont surtout perceptibles à travers le taux de scolarisation, le niveau d'étude, le taux d'analphabétisme et le niveau d'instruction.

Selon les résultats du R.G.P.H 2004, le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans², se situait à 84.6% dans la zone nord contre seulement 69.7% dans celle du sud, soit 15 points de moins. Le phénomène de non scolarisation dans la zone sud touche notamment les jeunes filles. En effet, une fille sur trois ne fréquentait pas l'école pendant l'année scolaire 2003-2004.

Concernant le niveau d'étude, les résultats du R.G.P.H montrent qu'une personne sur deux de la population non scolarisée âgée de 10 ans et plus n'a aucun niveau d'étude dans la zone sud (soit 50% de la population). Cette proportion n'est que de 40.3% dans la zone nord, soit 4 personnes sur dix.

² Soit 6 à 11 ans au début de l'année scolaire 2003-2004. A noter que l'âge de la scolarité obligatoire au niveau du primaire a été diminué de 1 an entre les recensements de 1994 et 2004.

Répartition de la population non scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude

En %

	<i>Zone nord</i>	<i>Zone sud</i>
Néant	40.3	51.2
Préscolaire	2.3	1.4
Primaire, collégial et secondaire	52.7	43.7
Supérieur	4.7	3.7
Total	100.0	100.0

Source : RGPH 2004

La proportion de la population non scolarisée ayant le niveau primaire et plus est de 57.4% dans la zone nord, soit un peu moins de 6 personnes sur 10. Dans la zone sud, cette proportion n'est que de 47.4%, soit 10 points de moins.

Taux d'analphabétisme

En %

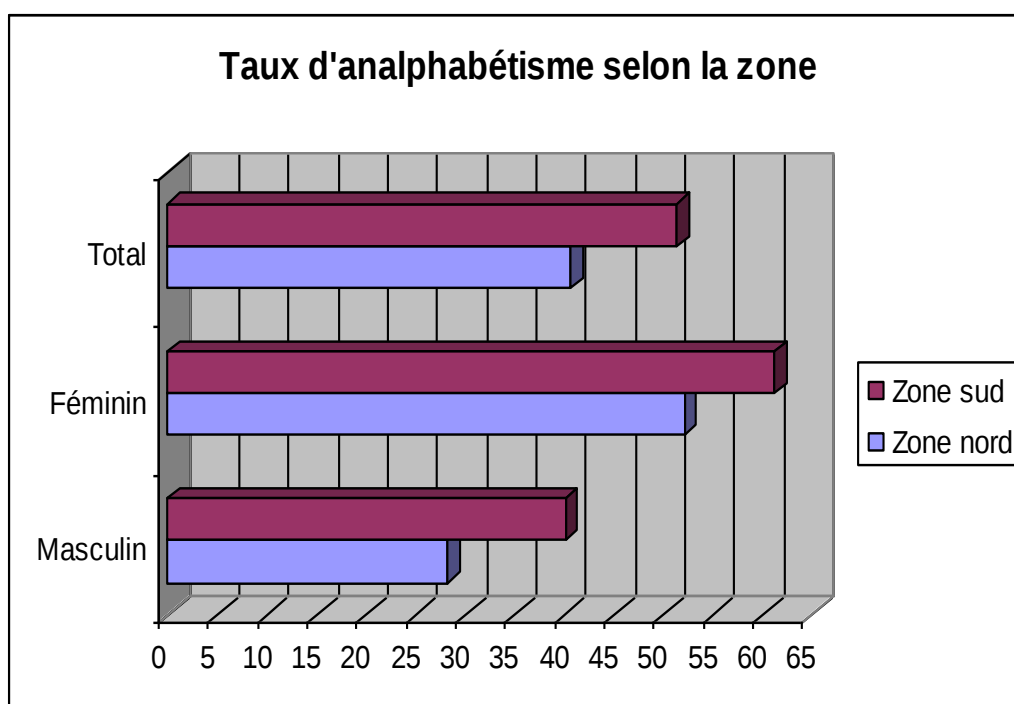
	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>
Zone nord	28,2	52,1	40,6
Zone sud	40,1	61,3	51,3
Total	30,8	54,2	42,9

Source : RGPH 2004

L'analyse de la répartition de la population analphabète au niveau régional selon les deux zones, telle relatée par le tableau ci-dessus, montre que le phénomène est fortement présent dans la zone sud. En effet, parmi la population âgée de 10 ans et plus, une personne

sur deux est analphabète, soit 51.3%. Dans la zone nord, ce taux est de 40.6% seulement.

Selon le sexe, si les femmes sont les plus touchées par le phénomène de l'analphabétisme dans les deux zones, il est clair que l'analphabétisme féminin est plus ancré dans la zone sud que celle du nord. Les taux sont respectivement de 61.3% et 52.1%.



Répartition de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'instruction

	En %		
	Néant	Primaire, collégial et secondaire	Supérieur
Zone nord	54.2	37.0	5.4
Zone sud	65.6	28.2	4.3

Source : RGPH 2004

Les contrastes entre les deux zones, constatés auparavant, en ce qui concerne l'analphabétisme, s'illustrent encore clairement en examinant le niveau d'étude de la population âgée de 25 ans et plus. Ainsi, et selon les résultats du R.G.P.H 2004, 65.6% de cette population n'ont aucun niveau d'étude dans la zone sud contre 54.2% dans la zone nord. La différence est de 11.4 points de pourcentage.

Concernant l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, la partie nord de la région se trouve mieux servie. Elle est équipée en effet de :

- l'Université Mohamed I d'Oujda regroupant les établissements suivants : Faculté des Lettres, Faculté des Sciences, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Faculté de Médecine et de Pharmacie, Ecole Nationale des Sciences Appliquées, Ecole Supérieure de Technologie, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion et la Faculté Pluridisciplinaire de Nador,
- 12 établissements de Formation Professionnelle contre seulement 4 dans la zone sud,
- 2 Centres de Formation des Professeurs de l'Enseignement Primaire situés à Oujda et Nador,
- Un Centre Pédagogique Régional situé à Oujda,

La présence des établissements d'enseignement supérieur et de grandes écoles dans la zone nord, même s'ils sont destinés à toute la population de la région et des régions voisines, présente des atouts considérables aux habitants de cette zone et lui confère une vocation culturelle et scientifique prononcée.

La santé et l'éducation constituent les secteurs sociaux les plus importants pour les habitants. Les autres secteurs sociaux tels que la

justice et la sauvegarde de l'enfance, les équipements sportifs, les activités culturelles et loisirs et l'entraide nationale revêtent également une importance cruciale pour les citoyens.

Pour ces services collectifs, on relève également que la zone nord l'emporte sur celle du sud où ces services y sont parfois pratiquement absents comme par exemple les cours d'appel, les Centres d'Observation et de Rééducation, les salles de cinéma, les salles couvertes de sport...etc.

6- Niveau de vie et pauvreté

Indicateurs de la pauvreté selon la zone – 2007 -

En %

	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité
Zone nord	8.0	13.5
Oujda angad	5.4	14.0
Berkane	8.7	12.7
Nador	8.7	13.1
Driouch	11.2	14.2
Zone sud	17.1	20.3
Figuig	13.8	16.9
Jerada	22.8	21.3
Taourirt	16.4	21.9
Total région	10.1	15.0

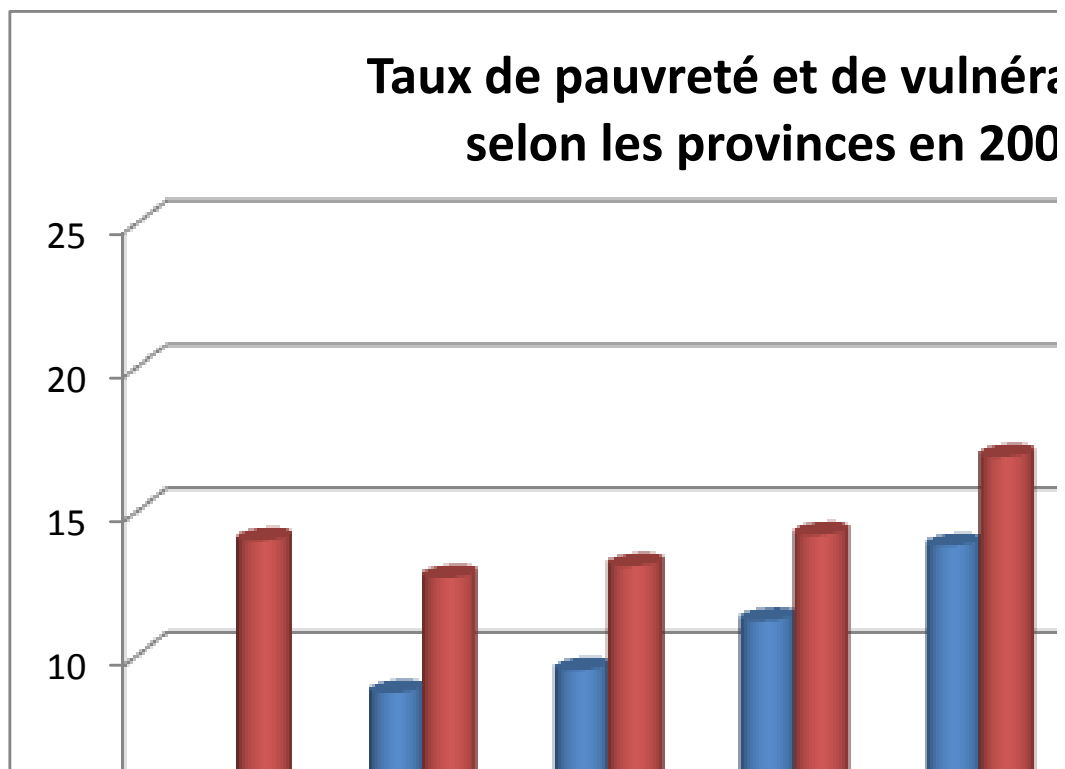
Source : carte de la pauvreté 2007.

L'examen du tableau ci-dessus montre que le phénomène de la pauvreté touche sévèrement la population de la zone sud de la région de l'Oriental. En effet, le taux de pauvreté dans cette zone (17.1%) est plus que deux fois supérieur à celui de la zone nord (8.0%).

Il est à signaler toutefois que ce taux de pauvreté global dans la zone sud dissimule des disparités flagrantes sur le plan spatial. Le taux de pauvreté est nettement supérieur à la moyenne régionale (10.1%) dans les trois provinces de cette zone. A leur tête on trouve la province de Jerada avec un taux de pauvreté de 22.8%. Par contre, les provinces de la zone nord, à l'exception de celle de Driouch, affichent des taux de pauvreté inférieurs à la moyenne régionale et même à la moyenne nationale (9.5%). L'écart entre la province la plus pauvre (Jerada) et celle la moins pauvre (Oujda-Angad) dans la région est de 17.4 points.

A l'échelle communale, la situation est beaucoup plus lamentable. Les 26 communes les plus pauvres de la région enregistrant un taux de pauvreté supérieur à 2 fois la moyenne régionale sont localisées dans la zone sud de la région. En contrepartie, les 32 communes les moins pauvres de la région et qui enregistrent des taux de pauvreté inférieurs à la moyenne régionale (10.1%) et même à la moyenne nationale (9.5%) se trouvent dans la zone nord de la région (à l'exception de trois municipalités qui appartiennent à la zone sud : Figuig, Bouarfa et Debdou).

Pour ce qui est de la vulnérabilité de la population, le même constat est observé. La population vivant dans la zone sud de la région est visiblement beaucoup plus menacée par la pauvreté que celle localisée dans la zone nord. En effet, une personne sur cinq court un grand risque de devenir pauvre dans la zone sud de la région, soit un taux de 20.3% contre 13.5% seulement dans la zone nord.



IV- Perspectives de développement : zone sud à la traine

L'initiative pour le développement de la région de l'Oriental, annoncée par SM le Roi Mohammed VI depuis mars 2003, devrait complètement changer la physionomie de la région. Cette dernière qui a toujours été dépendante économiquement de la frontière algérienne, mise désormais sur de nouveaux projets structurants. L'objectif étant de concrétiser l'équilibre convoité des régions et reconforter la région de l'Oriental dans sa quête d'attractivité économique en la dotant des moyens adéquats pour réussir sa reconversion en zone attractive à fortes potentialités et opportunités d'investissements.

Dans ce cadre, de grands projets structurants ont été lancés, achevés ou en cours d'instruction. Il s'agit de :

- l'autoroute reliant Fès à Oujda,
- la rocade méditerranéenne entre Saïdia et Tanger,
- la double voie Oujda - Saïdia,

- la double voie Oujda - Nador,
- la voie ferrée Nador-Taourirt,
- Extension de l'aéroport international Oujda-Angad,
- Aérodrome de Bouarfa,
- l'approvisionnement en eau potable : Oujda et Taourirt,
- le programme de requalification urbaine : Oujda, Berkane, Nador, Taourirt et Saidia,
- Villas économiques à Oujda,
- Le Centre Hospitalier Universitaire à Oujda,
- Faculté de Médecine et de Pharmacie à Oujda,
- la Station touristique : Méditerranée-Saidia,
- le développement des hauts plateaux : Figuig Jerada et Taourirt
- Fonds d'investissement de la région de l'Oriental,
- Pôle de Développement Industriel dans la Région de l'Oriental,
- le projet Mar Chica à Nador,
- la zone franche à Nador,
- les parcs industriels,
- la Technopôle à Oujda,
- le projet Oujda City Center,
- l'agro-pôle de Madagh, Province de Berkane.

Force est de constater que ces grands projets sont surtout concentrés dans la partie nord de la région. A l'exception de la province de Taourirt qui jouit d'une position géographique assez importante, les deux autres provinces de la zone sud (Jerada et Figuig) ne peuvent bénéficier de ces projets que par l'effet d'entraînement qu'ils pourraient générer pour l'ensemble de la région.

Cette situation disproportionnée est illustrée à travers la répartition des rôles de chaque province au sein du schéma directeur d'aménagement régional de l'Oriental qui a identifié plusieurs pôles

de développement qu'il s'agit de valoriser et de transformer en pôles de compétences, voire de compétitivité:

- Oujda, capitale régionale, est appelée à devenir un pôle de compétences par le développement d'activités liées à l'économie du savoir,
- Nador, avec son port et sa côte donnant sur l'ensemble Euro-méditerranéen, est déjà un pôle maritimo-industriel qu'il s'agit de renforcer,
- Berkane et ses zones irriguées doit être confirmée dans son rôle de pôle agro-industriel,
- Saïdia, qui fait partie de la Province de Berkane, est un nouveau pôle touristique avec le projet Méditerranée-Saïdia,
- Taourirt est appelé à être un pôle logistique avec la nouvelle voie ferrée Nador-Taourirt,
- Bouarfa et Figuig sont prédestinés pour constituer un pôle écotouristique et d'économie oasienne.

Si l'objectif escompté est d'assurer un "co-développement" de toutes les provinces de la région, la répartition spatiale de ces projets ne pourrait qu'élargir le creux des disparités entre le nord et le sud de la région si une véritable solidarité entre les différentes provinces de la région n'est pas mise en jeu.

V- Incidences des disparités intra régionales

Multiples sont les conséquences liées aux disparités spatiales en général que se soit inter régionales, intra régionales ou même au sein d'une même province voire commune.

En premier lieu, les inégalités intra régionales peuvent être ressenties et perçues par les habitants comme autant d'injustices et qui

sont inacceptables et socialement intolérables. Par conséquent, elles sont mal supportées par les populations vivant dans les zones démunies.

Sur le plan économique, la forte concentration des activités, des fonctions et des qualifications supérieures sur l'axe Oujda-Nador tend à bloquer l'émergence dans la région d'autres pôles concurrents. Ceci est illustré par l'afflux des groupes sociaux les plus dynamiques vers les centres d'attraction avec toutes les implications que cela comporte sur le niveau des activités économiques dans les zones pauvres.

Aussi, faut-il signaler que ce déséquilibre entre les deux zones est responsable en partie de l'afflux des habitants des milieux défavorisés vers les centres non ou moins déshérités en quête de promotion économique et sociale. Le contrecoup de cette situation est le dépeuplement des zones pauvres conjugué à une perte indubitable de dynamisme socio-économique. La fermeture de la mine des Charbonnages du Maroc à Jerada est à l'origine du dépeuplement de cette province au cours des dernières années (taux d'accroissement démographique de -1.1% entre 1994 et 2004).

D'autres aspects non moins importants des inégalités intra régionales peuvent être mis en évidence. Il s'agit de la prolifération de l'économie parallèle ou informelle et du phénomène de la contrebande dans les villes d'accueil pour satisfaire les prétentions des migrants. Ces deux phénomènes pèsent énormément sur l'économie locale et leurs dégâts sur les secteurs productifs et celui des services deviennent de plus en plus inquiétants.

VI- Conclusion

Malgré la continuité dans le temps et dans l'espace de l'existence de la région de l'Oriental qui n'a pas été perturbée par le dernier découpage administratif de 2009, les disparités intra régionales demeurent criantes et suscitent une préoccupation particulière de la part des pouvoirs au niveau central et local.

Si les contrastes entre les régions du Royaume sont particulièrement frappants, les différences observées à l'intérieur des régions et en particulier la région de l'Oriental ne sont pas non plus négligeables. Elles suscitent par conséquent les observations suivantes :

- l'assemblage dans une même région économique de provinces aux atouts naturels différents ne garantit pas la mise en valeur des complémentarités des ressources au profit d'un développement intra régional. C'est le cas de la Région de l'Oriental où l'essentiel des hommes, des richesses et du potentiel de développement se concentre à proximité de la cote méditerranéenne, alors que les 2/3 du reste de la région souffrent d'un sous-développement intra régional notoire,
- l'essor économique de chaque province ou localité semble être largement lié à ses propres potentialités et richesses d'une part et d'autre part à sa position géographique par rapport aux centres et axes riches. Les zones démunies et enclavées souffrent énormément de sous développement,
- l'effet d'entraînement attendu de la régionalisation n'a pas réussi à se concrétiser jusqu'à présent. L'analyse, relativement récente, de la croissance comme « processus de polarisation, puis de diffusion » n'a pas trouvé toute son application à l'intérieur de la

région où l'évolution vers la polarisation n'a fait qu'accentuer les disparités et les écarts entre les provinces,

- l'excentricité des pôles structurants et dynamisants, en particulier la capitale régionale Oujda, rend les relations économiques avec l'ensemble ou une partie du territoire régional se trouvant sous leur influence insignifiantes. En conséquence, l'excentricité des pôles a surtout renforcé l'attraction et la polarisation des flux humains et des ressources économiques. Du coup, la politique des pôles régionaux de 1971 n'a pas réussi à réaliser un rééquilibrage des sous espaces de chaque région par la mise en place d'un réseau de pôles qui pourraient structurer le redéploiement des activités économiques au niveau local.



المنذوبية السامية للتخطيط

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

المديرية الجهوية لوجدة

DIRECTION REGIONALE D'OUJDA

25 Bd Mohammed Derfoufi B.P 408 Oujda

25 شارع محمد الدرفوفي ص.ب 408 وجدة

الهاتف : 06 74 90 81 62 / 06 74 90 81 27

الفاكس : 05 36 68 49 34

www.hcp.ma

www.ondh.hcp.ma

www.hcp.ma/region-oriental